

L'an deux mil treize, le jeudi 21 mars, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARDELÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 15 mars 2013.

Etaient présents : Mrs MARDELÉ, POISSON, Mme CORMIER, Mrs MORIN, NOUVEL, Mme LE TOHIC, Mrs GIRET, OGER, Mme CERTENAIS, Mr MAIGNAN, Mme OZILLE, Mrs PELLOQUIN, BRAULT, RODALLEC, GUYARD, Mme RONDEAU, Mrs SOCKALINGUM, FERRON, Mme EVRARD, Mr CHAMBRIER, Mmes MILLE, TOURTELIER.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame LECHAT, pouvoir à Monsieur POISSON.
Monsieur COIGNARD, pouvoir à Monsieur MARDELÉ.
Madame ROYO, pouvoir à Monsieur RODALLEC.
Madame BOURNICHE, pouvoir à Madame CERTENAIS.
Madame LUCAS, pouvoir à Madame CORMIER.
Monsieur GÉRAULT, pouvoir à Monsieur CHAMBRIER.

Absent non excusé :

Monsieur BARBÉ

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

La séance est ouverte à 20H30.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal : Monsieur SOCKALINGUM, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération 2013/03/01

**OBJET : Finances locales : décisions budgétaires
BUDGET PRIMITIF 2013**

Monsieur POISSON, Adjoint responsable de la Commission des Finances, présente à l'approbation du Conseil Municipal, le Budget Primitif pour l'année 2013.

Il est précisé que ce document a déjà fait l'objet d'un premier examen par la commission des finances le mardi 12 mars 2013.

Après avoir entendu les explications de son rapporteur, le budget primitif établi comme suit, est adopté à la majorité. 6 abstentions : Messieurs FERRON-CHAMBRIER-GÉRAULT, Mmes EVRARD-MILLE-TOURTELIER.

DEPENSES

RECETTES

Section Fonctionnement

Budget Commune

5 268 733 €

5 268 733 €

Section Investissement

Budget Commune

2 570 400 €

2 570 400 €



Pour extrait conforme,
Le 22 mars 2013

Le Maire

Pierre-Yves MARDELÉ

